

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 00007 Numéro SIREN : 305 008 476 Nom ou dénomination : RENOUEST
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt 10498



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

RENOUEST

Rue Jules Vallès
35061 RENNES

S.A.S. au capital de 825 000 €
R.C.S. RENNES 305 008 476

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Février 2018 au 31 Janvier 2019

Comptes certifiés conformes



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et AssociésSociété civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 06/05/2010, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. RENOUEST** relatifs à l'exercice du **1^{er} Février 2018 au 31 Janvier 2019**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	43 107 775 €
■ Chiffre d'affaires	128 611 589 €
■ Bénéfice net comptable	2 696 729 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 14/05/2019

Marc FERRE

Christian PALVADEAU

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain CedexMembre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/18 Durée 7 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	49 827 532	29 864 593	19 962 939	22 240 824
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	282 271	203 068	79 203	82 159
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	206 047	203 068	2 978	5 934
FONDS COMMERCIAL (1)	76 224		76 224	76 224
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 602 635	29 661 525	16 941 110	18 606 026
TERRAINS	5 573 824	272 975	5 300 848	5 337 321
CONSTRUCTIONS	30 976 267	20 943 602	10 032 664	11 541 902
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	9 063 772	7 956 815	1 106 956	1 485 989
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	733 584	488 131	245 452	240 812
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	255 186		255 186	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 942 625		2 942 625	3 552 638
PARTICIPATIONS	9 124		9 124	9 124
TITRES IMMOBILISES DIVERS	2 161 903		2 161 903	2 757 923
PRETS	731 409		731 409	745 402
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	40 188		40 188	40 188
ACTIF CIRCULANT	23 181 200	36 364	23 144 836	23 139 110
STOCKS ET EN-COURS	9 395 911	32 919	9 362 992	9 307 759
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	72 610		72 610	57 839
MARCHANDISES	9 323 301	32 919	9 290 381	9 249 919
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	200 431		200 431	192 453
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 525 315	3 445	4 521 870	4 343 955
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	577 431		577 431	436 357
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 947 884	3 445	3 944 439	3 907 598
CREANCES DIVERSES (3)	1 947 690		1 947 690	2 217 266
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 225 543		5 225 543	5 056 034
DISPONIBILITES	1 561 937		1 561 937	1 665 523
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	324 370		324 370	356 116
TOTAL GENERAL	73 008 733	29 900 958	43 107 775	45 379 934
(1) Dont droit au bail			55 495	50 729
(2) Dont à moins d'un an			1 118 783	1 499 170
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 7 mois
CAPITAUX PROPRES	17 431 810	17 385 056
CAPITAL	825 000	825 000
RESERVES	13 910 081	14 574 254
RESERVE LEGALE	82 500	82 500
AUTRES RESERVES	13 827 581	14 491 754
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 696 729	1 985 801
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>17 431 810</i>	<i>17 385 056</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	394 921	408 688
PROVISIONS POUR RISQUES	394 921	408 688
DETTES (1)	25 281 043	27 586 190
DETTES FINANCIERES (2)	10 450 466	13 694 450
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	7 539 657	9 393 534
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 910 808	4 300 915
DETTES D'EXPLOITATION	14 367 278	13 558 354
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 326 274	9 049 944
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 503 528	3 936 223
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	537 475	572 187
DETTES DIVERSES	403 417	272 585
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	325 896	208 877
AUTRES DETTES DIVERSES	77 520	63 707
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	59 882	60 800
TOTAL GENERAL	43 107 775	45 379 934
(1) Dont à plus d'un an	7 356 179	8 884 126
Dont à moins d'un an	17 924 862	18 702 063
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	22 491	22 046



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 7 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	128 845 261	76 081 239
VENTES DE MARCHANDISES	126 608 195	74 728 924
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	47 486	44 354
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 955 908	1 084 204
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>128 611 589</i>	<i>75 857 483</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	74 543	123 011
TRANSFERTS DE CHARGES	74 455	40 947
AUTRES PRODUITS	84 672	59 797
CHARGES D'EXPLOITATION	124 488 374	73 764 314
ACHATS DE MARCHANDISES	98 566 490	57 917 474
VARIATION DES STOCKS	474	799 972
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	281 197	149 709
VARIATION DES STOCKS	(14 770)	1 332
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	9 736 064	5 412 652
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 016 781	1 197 639
SALAIRES ET TRAITEMENTS	9 032 366	5 197 831
CHARGES SOCIALES	2 463 820	1 383 098
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 357 004	1 335 990
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	32 919	73 855
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		286 000
AUTRES CHARGES	16 025	8 758
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 356 886	2 316 924
PRODUITS FINANCIERS	2 431 942	1 017 216
PARTICIPATIONS	5 384	1 321
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	86 255	180 847
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	194 714	84 447
REPRISES SUR PROVISIONS	2 145 587	750 601
CHARGES FINANCIERES	217 829	326 801
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		133 455
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	217 829	193 346
RESULTAT FINANCIER	2 214 112	690 414
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 570 999	3 007 339



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 7 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL REPRISES SUR PROVISIONS	783 896 93 931 676 199 13 766	2 486 329 3 838 2 482 491
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 778 575 36 616 2 741 959	2 420 294 97 502 2 322 792
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 994 678)	66 035
PARTICIPATION DES SALAIRES	828 272	489 282
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 051 319	598 292
<i>Total des produits</i>	<i>132 061 100</i>	<i>79 584 785</i>
<i>Total des charges</i>	<i>129 364 371</i>	<i>77 598 984</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	2 696 729	1 985 801
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	80 262 13 436	176 729 17 696

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La durée du présent exercice est de 12 mois, contre 7 mois l'exercice précédent.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement, car il n'a pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec l'amortissement économique des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 7 500 actions de 110 euros.

Fonds commercial

- Fonds commercial SORAL	Acquisition en 1989 / 1990	76 225
--------------------------	----------------------------	--------

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	282 272	-	-	282 272
Immobilisations corporelles	45 990 945	695 336	83 646	46 602 635
Immobilisations financières - titres	4 881 643	25 140	2 735 756 (*)	2 171 027
Immobilisations financières - créances	816 583	17 107	62 091	771 599
	51 971 443	737 584	2 881 494	49 827 533

(*) : dont cession de titres dans le cadre d'investissement outre-mer régi par l'article 217 Undecies du C.G.I. à hauteur de 2 735 k€.

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	200 112	2 956	-	203 068
Immobilisations corporelles	27 384 919	2 354 049	77 443	29 661 525
	27 585 031	2 357 005 (*)	77 443	29 864 593
(*) Dont dotation : . linéaire		1 980 673		
. dégressive		376 332		
. exceptionnelle		-		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges (1)	408 688	-	13 767	394 921
Dépréciations de l'actif immobilisé	2 145 587	-	2 145 587	-
Dépréciations de l'actif circulant	77 989	32 920	74 544	36 365
	2 632 264	32 920 (*)	2 233 898 (*)	431 286
(*) Dont : . exploitation		32 920	74 544	
. financier		-	2 145 587	
. exceptionnel		-	13 767	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	13 767
- montants repris parce que devenus sans objet :	2 145 587

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à :

- Litige commercial (**)	286 000
- Litiges prud'homaux	36 233
- Litige contrôle Urssaf	72 688
	<u>394 921</u>

(**) **Litige Galec** : les provisions pour risques et charges concernent un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le Tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 286 k€.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	771 599	55 496	716 103
Acomptes versés sur commandes	200 431	200 431	-
Créances d'exploitation	4 525 315	4 525 315	-
Créances diverses	1 947 691	828 907	1 118 784
Charges constatées d'avance	324 370	324 370	-
	7 769 406	5 934 519	1 834 887

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	47 313	47 313	-	-
Emprunts bancaires (1)	7 492 345	1 542 603	4 776 188	1 173 554
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 910 809	2 115 891	704 945	89 973
Avances, acompte reçus sur commandes	-	-	-	-
Dettes d'exploitation	14 367 278	13 822 084	-	545 194
Dettes diverses	403 417	337 088	66 329	-
Produits constatés d'avance	59 882	59 882	-	-
	25 281 043	17 924 861	5 547 462	1 808 721

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 24 821

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 846 500

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 5 084

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	155
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	136

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	93 412 348
- Drive	15 393 803
- Station service	19 805 438
	128 611 589

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	20
- Agents de maîtrise	28
- Employés	373
	421

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 595 763 euros, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 474 133 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession immobilisations corporelles	6 204	1 529
Cession immobilisations financières	2 735 756	674 670
Pénalités et amendes	578	-
Autres produits exceptionnels	-	93 931
Abandon de créances à caractère commercial	36 038	-
Reprise provision pour risque sur créance	-	13 767
	2 778 576	783 897

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	545 194
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	218 078
- Le supplément d'intéressement des salariés	65 000
	828 272

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt est majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère VISA.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 955 768
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 904 450
	1 051 318

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	332 587
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	368 960

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, mandat irrévocable d'hypothéquer à première demande des biens et droits immobiliers, privilège de prêteur de deniers) à hauteur de 6 909 012 euros.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 683 925	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	1 861 157	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.00 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 31.60 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2018.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 570 000 €

Entreprises liées	S.C.I. DE L'OUEST	S.A.S. CLEUNAY BOUTIQUES	S.C.I. INTRAROCADE	E.U.R.L. RENOUEST VOYAGES
Participations	-	-	1 494	7 630
Titres immobilisés divers	66 969	800	-	-
Créances diverses	1 118 784	-	-	-
Prêts	7 300	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	903 037	-	985 464
Production vendu de services	-	4 600	-	15 922
Autres achats et charges externes	339 273	292 082	38 922	-
Produits de participation	-	-	5 385	-
Produits valeurs mobilières & créances actif	7 300	67 532	46	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	-	2 150

Entreprises liées	S.A.S. VISA
Participations	-
Titres immobilisés divers	-
Autres créances d'exploitation	-
Créances diverses	315 881
Emprunts et dettes financières divers	5 084
Production vendu de biens	-
Autres achats et charges externes	-
Produits de participation	-
Produits valeurs mobilières & créances actif	-
Intérêts et charges assimilées	5 084

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. INTRAROCADE 35 000 Rennes R.C.S. Rennes 428 564 942	E.U.R.L. RENOUEST VOYAGES 35 000 Rennes R.C.S. Rennes 428 564 040
Capital	1 524	7 630
Capitaux propres autres que le capital	10 235	1 044 894
Quote-part du capital détenu	98.00%	100.00%
Valeur brute des titres détenus	1 494	7 630
Valeur nette des titres détenus	1 494	7 630
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	39 930	2 161 364
Résultat du dernier exercice clos	10 235	154 329
Dividendes encaissés	-	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. VISA

Rue Jules Vallès

35000 RENNES

R.C.S. : Rennes 820 272 326

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

RENOUEST
Société par actions simplifiée au capital de 825 000 euros
Siège social : Rue Jules Vallès - 35000 RENNES
305 008 476 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUILLET 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 696 729,41 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 696 729,41 euros

Auquel s'ajoute une somme de 858 270,59 euros
Prélevée sur le compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 12 969 310,79 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 3 555 000,00 euros

A titre de dividendes 3 555 000,00 euros
Soit 474 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 948 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 3 554 052 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/06/2016	4 875 000 €	7 500	1 300,00 €	4 873 700,00 €
AGO 15/07/2016*	3 000 000 €	7 500	800,00 €	2 999 200,00 €
DCUA 17/10/2016*	1 500 000 €	7 500	400,00 €	1 499 600,00 €
30/06/2017	2 100 000 €	7 500	560,00 €	2 099 440,00 €
31/01/2018	2 649 975 €	7 500	706,66 €	2 649 268,34 €

* Distributions exceptionnelles

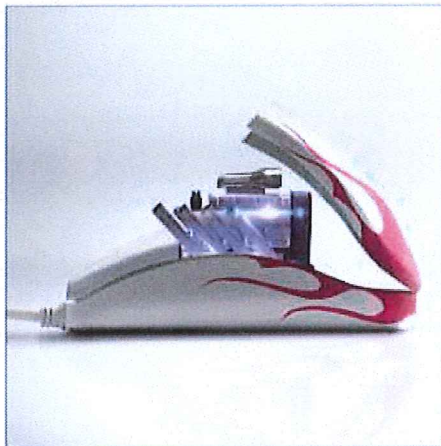
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juillet 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

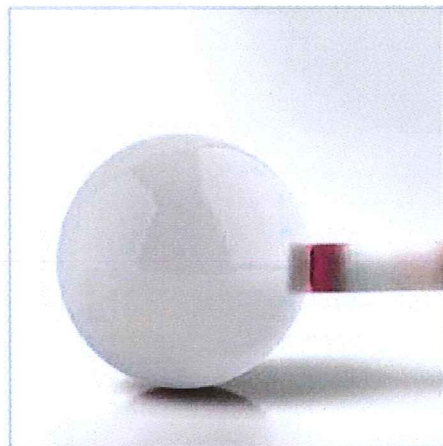
M. PEINTURIER Vincent





AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



SAS RENOUEST
305 008 476 RCS RENNES
Rue Jules Vallès
35000 - RENNES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019

SAS RENOUEST
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 janvier 2019

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « SAS RENOUEST » relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La société constate, à la clôture de l'exercice, un stock net de 9 362 992 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- assister à l'inventaire physique,
- effectuer une revue analytique des stocks,
- contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondages,
- vérifier la permanence des méthodes de valorisation et de dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 10 juillet 2019

Le Commissaire aux Comptes

ALTONEO AUDIT



Cédric TOMINE,
Associé

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/18 Durée 7 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	49 827 532	29 864 593	19 962 939	22 240 824
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	282 271	203 068	79 203	82 159
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	206 047	203 068	2 978	5 934
FONDS COMMERCIAL (1)	76 224		76 224	76 224
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 602 635	29 661 525	16 941 110	18 606 026
TERRAINS	5 573 824	272 975	5 300 848	5 337 321
CONSTRUCTIONS	30 976 267	20 943 602	10 032 664	11 541 902
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	9 063 772	7 956 815	1 106 956	1 485 989
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	733 584	488 131	245 452	240 812
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	255 186		255 186	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 942 625		2 942 625	3 552 638
PARTICIPATIONS	9 124		9 124	9 124
TITRES IMMOBILISES DIVERS	2 161 903		2 161 903	2 757 923
PRETS	731 409		731 409	745 402
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	40 188		40 188	40 188
ACTIF CIRCULANT	23 181 200	36 364	23 144 836	23 139 110
STOCKS ET EN-COURS	9 395 911	32 919	9 362 992	9 307 759
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	72 610		72 610	57 839
MARCHANDISES	9 323 301	32 919	9 290 381	9 249 919
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	200 431		200 431	192 453
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 525 315	3 445	4 521 870	4 343 955
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	577 431		577 431	436 357
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 947 884	3 445	3 944 439	3 907 598
CREANCES DIVERSES (3)	1 947 690		1 947 690	2 217 266
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 225 543		5 225 543	5 056 034
DISPONIBILITES	1 561 937		1 561 937	1 665 523
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	324 370		324 370	356 116
TOTAL GENERAL	73 008 733	29 900 958	43 107 775	45 379 934
(1) Dont droit au bail			55 495	50 729
(2) Dont à moins d'un an			1 118 783	1 499 170
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 7 mois
CAPITAUX PROPRES	17 431 810	17 385 056
CAPITAL	825 000	825 000
RESERVES	13 910 081	14 574 254
RESERVE LEGALE	82 500	82 500
AUTRES RESERVES	13 827 581	14 491 754
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 696 729	1 985 801
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>17 431 810</i>	<i>17 385 056</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	394 921	408 688
PROVISIONS POUR RISQUES	394 921	408 688
DETTES (1)	25 281 043	27 586 190
DETTES FINANCIERES (2)	10 450 466	13 694 450
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	7 539 657	9 393 534
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 910 808	4 300 915
DETTES D'EXPLOITATION	14 367 278	13 558 354
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 326 274	9 049 944
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 503 528	3 936 223
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	537 475	572 187
DETTES DIVERSES	403 417	272 585
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	325 896	208 877
AUTRES DETTES DIVERSES	77 520	63 707
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	59 882	60 800
TOTAL GENERAL	43 107 775	45 379 934
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	7 356 179 17 924 862	8 884 126 18 702 063
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	22 491	22 046

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 7 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	128 845 261	76 081 239
VENTES DE MARCHANDISES	126 608 195	74 728 924
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	47 486	44 354
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 955 908	1 084 204
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	128 611 589	75 857 483
REPRISES SUR PROVISIONS	74 543	123 011
TRANSFERTS DE CHARGES	74 455	40 947
AUTRES PRODUITS	84 672	59 797
CHARGES D'EXPLOITATION	124 488 374	73 764 314
ACHATS DE MARCHANDISES	98 566 490	57 917 474
VARIATION DES STOCKS	474	799 972
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	281 197	149 709
VARIATION DES STOCKS	(14 770)	1 332
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	9 736 064	5 412 652
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 016 781	1 197 639
SALAIRES ET TRAITEMENTS	9 032 366	5 197 831
CHARGES SOCIALES	2 463 820	1 383 098
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 357 004	1 335 990
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	32 919	73 855
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		286 000
AUTRES CHARGES	16 025	8 758
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 356 886	2 316 924
PRODUITS FINANCIERS	2 431 942	1 017 216
PARTICIPATIONS	5 384	1 321
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	86 255	180 847
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	194 714	84 447
REPRISES SUR PROVISIONS	2 145 587	750 601
CHARGES FINANCIERES	217 829	326 801
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		133 455
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	217 829	193 346
RESULTAT FINANCIER	2 214 112	690 414
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 570 999	3 007 339

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 7 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	783 896	2 486 329
SUR OPERATIONS DE GESTION	93 931	3 838
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	676 199	2 482 491
REPRISES SUR PROVISIONS	13 766	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 778 575	2 420 294
SUR OPERATIONS DE GESTION	36 616	97 502
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 741 959	2 322 792
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 994 678)	66 035
PARTICIPATION DES SALAIRES	828 272	489 282
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 051 319	598 292
<i>Total des produits</i>	<i>132 061 100</i>	<i>79 584 785</i>
<i>Total des charges</i>	<i>129 364 371</i>	<i>77 598 984</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	2 696 729	1 985 801
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	80 262	176 729
Charges financières concernant les entreprises liées	13 436	17 696

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La durée du présent exercice est de 12 mois, contre 7 mois l'exercice précédent.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement, car il n'a pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec l'amortissement économique des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 7 500 actions de 110 euros.

Fonds commercial

- Fonds commercial SORAL	Acquisition en 1989 / 1990	76 225
--------------------------	----------------------------	--------

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	282 272	-	-	282 272
Immobilisations corporelles	45 990 945	695 336	83 646	46 602 635
Immobilisations financières - titres	4 881 643	25 140	2 735 756 (*)	2 171 027
Immobilisations financières - créances	816 583	17 107	62 091	771 599
	51 971 443	737 584	2 881 494	49 827 533

(*) : dont cession de titres dans le cadre d'investissement outre-mer régi par l'article 217 Undecies du C.G.I. à hauteur de 2 735 k€.

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	200 112	2 956	-	203 068
Immobilisations corporelles	27 384 919	2 354 049	77 443	29 661 525
	27 585 031	2 357 005 (*)	77 443	29 864 593
(*) Dont dotation : . linéaire		1 980 673		
. dégressive		376 332		
. exceptionnelle		-		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges (1)	408 688	-	13 767	394 921
Dépréciations de l'actif immobilisé	2 145 587	-	2 145 587	-
Dépréciations de l'actif circulant	77 989	32 920	74 544	36 365
	2 632 264	32 920 (*)	2 233 898 (*)	431 286
(*) Dont : . exploitation		32 920	74 544	
. financier		-	2 145 587	
. exceptionnel		-	13 767	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	13 767
- montants repris parce que devenus sans objet :	2 145 587

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à :

- Litige commercial (**)	286 000
- Litiges prud'homaux	36 233
- Litige contrôle Urssaf	72 688
	<u>394 921</u>

(**) **Litige Galec** : les provisions pour risques et charges concernent un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le Tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 286 k€.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	771 599	55 496	716 103
Acomptes versés sur commandes	200 431	200 431	-
Créances d'exploitation	4 525 315	4 525 315	-
Créances diverses	1 947 691	828 907	1 118 784
Charges constatées d'avance	324 370	324 370	-
	7 769 406	5 934 519	1 834 887

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	47 313	47 313	-	-
Emprunts bancaires (1)	7 492 345	1 542 603	4 776 188	1 173 554
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 910 809	2 115 891	704 945	89 973
Avances, acompte reçus sur commandes	-	-	-	-
Dettes d'exploitation	14 367 278	13 822 084	-	545 194
Dettes diverses	403 417	337 088	66 329	-
Produits constatés d'avance	59 882	59 882	-	-
	25 281 043	17 924 861	5 547 462	1 808 721

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	24 821
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	1 846 500
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	5 084

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	155
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	136

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	93 412 348
- Drive	15 393 803
- Station service	19 805 438
	128 611 589

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	20
- Agents de maîtrise	28
- Employés	373
	421

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 595 763 euros, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 474 133 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession immobilisations corporelles	6 204	1 529
Cession immobilisations financières	2 735 756	674 670
Pénalités et amendes	578	-
Autres produits exceptionnels	-	93 931
Abandon de créances à caractère commercial	36 038	-
Reprise provision pour risque sur créance	-	13 767
	2 778 576	783 897

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	545 194
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	218 078
- Le supplément d'intéressement des salariés	65 000
	828 272

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt est majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère VISA.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 955 768
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 904 450
	1 051 318

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	332 587
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	368 960

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, mandat irrévocable d'hypothéquer à première demande des biens et droits immobiliers, privilège de prêteur de deniers) à hauteur de 6 909 012 euros.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 683 925	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	1 861 157	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.00 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 31.60 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2018.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 570 000 €

Entreprises liées	S.C.I. DE L'OUEST	S.A.S. CLEUNAY BOUTIQUES	S.C.I. INTRAROCADÉ	E.U.R.L. RENOUEST VOYAGES
Participations	-	-	1 494	7 630
Titres immobilisés divers	66 969	800	-	-
Créances diverses	1 118 784	-	-	-
Prêts	7 300	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	903 037	-	985 464
Production vendu de services	-	4 600	-	15 922
Autres achats et charges externes	339 273	292 082	38 922	-
Produits de participation	-	-	5 385	-
Produits valeurs mobilières & créances actif	7 300	67 532	46	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	-	2 150

Entreprises liées	S.A.S. VISA
Participations	-
Titres immobilisés divers	-
Autres créances d'exploitation	-
Créances diverses	315 881
Emprunts et dettes financières divers	5 084
Production vendu de biens	-
Autres achats et charges externes	-
Produits de participation	-
Produits valeurs mobilières & créances actif	-
Intérêts et charges assimilées	5 084

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. INTRAROCADÉ 35 000 Rennes R.C.S. Rennes 428 564 942	E.U.R.L. RENOUEST VOYAGES 35 000 Rennes R.C.S. Rennes 428 564 040
Capital	1 524	7 630
Capitaux propres autres que le capital	10 235	1 044 894
Quote-part du capital détenu	98.00%	100.00%
Valeur brute des titres détenus	1 494	7 630
Valeur nette des titres détenus	1 494	7 630
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	39 930	2 161 364
Résultat du dernier exercice clos	10 235	154 329
Dividendes encaissés	-	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. VISA

Rue Jules Vallès

35000 RENNES

R.C.S. : Rennes 820 272 326

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.